

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à				
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.	
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »	
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.	

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 19 Décembre.

L'impression produite par la déclaration de M. Jules Simon est excellente.

Le langage de M. Jules Simon, dit le *Soleil*, montre que le cabinet nouveau poursuivra et complètera en l'accentuant, l'œuvre de réformation du personnel gouvernemental.

Le *Temps* s'exprime ainsi : « Que trouver à reprendre dans un programme qui promet d'unir l'esprit de conservation et l'attachement pour la République, le respect de la religion et celui des droits de la conscience, la liberté et l'autorité, la déférence pour la majorité et l'harmonie des pouvoirs ? »

Le *Moniteur Universel* est d'avis que M. Jules Simon est un homme heureux, attendu qu'il a été accueilli avec une faveur égale par la gauche et la droite.

Cette observation du *Moniteur universel* est parfaitement juste. Il n'y a de mécontents que les bonapartistes; mais, par exemple, ils le sont à un degré inouï.

La fin d'année se présente donc dans des conditions excellentes. Les rentes françaises se maintiennent à leurs plus hauts cours, malgré les craintes de guerre en Orient, et dans nos campagnes les denrées agricoles ont un bon et facile écoulement, principalement parmi les populations viticoles.

Ce qui augmente les avantages d'une telle situation, c'est que la crise ministérielle n'a excité aucune émotion, et que la Bourse elle-même a monté pendant les huit ou dix jours de tiraillements et d'incidents inévitables.

Mais croyez-vous, par hasard, que ce fait si rassurant et si manifeste du calme général soit avoué par les journaux et les correspondances bonapartistes?... Vous allez voir ! Quand tout était paisible et que chacun s'occupait de ses affaires, ils se sont munis de lunettes, de microscopes et de longue-vues, pour découvrir que tout était confusion, malédiction, abomination, et désolation. Que disons-nous?... Ils ont prédit une révolution, entendez bien... une révolution, une vraie révolution. Et pour preuve, si vous êtes aussi défiants que saint Thomas, lisez les lignes suivantes du *Courrier du Lot* :

De toutes parts on nous demande : « Où en est la crise ? » Voici ce que nous porte notre plus fraîche correspondance : « Si le Gouvernement et les Chambres s'élevaient à Paris, nous aurions eu une révolution Samedi ou Dimanche. Voilà la vérité sur la situation ! »

On voit que la gaieté française vit toujours, et que le ridicule n'est pas encore mort. Mais sérieusement que penser d'un parti où l'on a recours à de pareils moyens pour semer la peur et faire croire que pour nous sauver, nous avons besoin de l'Empire qui nous a perdus ?

Du reste, la fureur bonapartiste atteint de telles proportions que nous assistons à une véritable campagne entreprise par les journaux de l'Empire contre le maréchal de Mac-Mahon. Tout le monde s'accorde à reconnaître que pendant cette crise, comme d'ailleurs en toute circonstance, le maréchal de Mac-Mahon est resté parfaitement fidèle à son rôle de chef constitutionnel d'un grand pays. On admire avec quelle droiture d'intentions et de vues il a cherché la combinaison répondant le mieux à l'article de la constitution qui établit la responsabilité et la solidarité des ministres devant les Chambres. Eh bien ! voici ce que le plus modéré des journaux bonapartistes, la *Nation*, ose imprimer :

Le Maréchal n'a point de politique... Il n'a que des volontés successives et contradictoires... Son ambition ne paraît pas s'être élevée beaucoup au dessus du sentiment de la conservation personnelle. Ses visées ont toute la simplicité d'une consigne : Il veut faire ses sept ans. Après ? après, on verra.

Honnêtes gens de nos campagnes, voilà comment les bonapartistes se jouent de votre présent et de votre lendemain. Non contents d'attaquer la Constitution qui nous assure l'ordre et la paix, ils attaquent le Maréchal lui-même, et ils s'efforcent de provoquer une révolution.

Tous les journaux ont annoncé que le nouveau ministre de la justice et des cultes, M. Martel, étant malade, le Maréchal-Président était allé lui rendre visite. Aucun homme n'est plus digne d'une si haute et si exceptionnelle démarche que l'honorable M. Martel, qui unit un caractère élevé et indépendant à un dévouement absolu pour les idées libérales et conservatrices.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 14 décembre.
Après la déclaration de M. Jules Simon, la Chambre a repris l'examen du budget des recettes.

Le parti de l'Appel au peuple tenait beaucoup à avoir les honneurs de la discussion du détail des chapitres, et M. Haentjens lui a donné ce plaisir, en défendant l'amendement qui retrancherait 50 millions par an aux derniers rembour-

sements à faire à la Banque, pour dégrever les contribuables d'autant. Comme ce ne serait pas autre chose, par le fait, qu'un prêt nouveau à solliciter de la Banque, M. Léon Say s'y est opposé. M. Haentjens voulait le mettre en contradiction avec lui-même. « En 1874, ne critiquez-vous pas M. Magne, qui voulait payer 200 millions par an ? Vous ne voulez payer que 150. — C'est exactement ce que je fais, mais je ne veux pas payer moins, et la Chambre soit suffisamment bien quelles raisons en ai » Et le bonapartiste maladroit est resté bouche close.

Si la réduction de 50 millions était votée, les amis de M. Haentjens l'emploieraient à bien des choses. M. Mitchell a parlé de la nécessité de combattre les maux causés par le phylloxera en faisant disparaître le droit de circulation. M. Cochery l'a prié de remarquer que, si la Chambre doit dégrever les boissons, elle ne commencera pas par le droit de circulation qui ne pèse que sur les consommateurs aisés, mais par le droit de détail qui est payé par les consommateurs pauvres. La Chambre a été de son avis, et il n'y a eu que 90 voix au scrutin pour la proposition bonapartiste. Ce nouveau succès de la minorité bonapartiste est tout à fait dans le genre de ceux qu'elle ne manque jamais d'obtenir.

Séance du 15 décembre.

Suite de la discussion du budget des recettes. Tous les amendements présentés ont été rejetés. On en est resté à l'article 2 du projet de la commission, supprimant la surtaxe de deux décimes et demi sur le sel, qu'a établie la loi du 2 juin 1875. M. le ministre des finances combat le dégrèvement, en alléguant que le produit de cette surtaxe est nécessaire pour maintenir le budget en équilibre.

L'élection de M. le comte de Mun a été validée.

Séance du 16 décembre.

Bonne journée. Il y a eu un véritable tournoi oratoire entre M. le ministre des finances et M. Gambetta. Ce dernier soutenait la commission du budget, et donnait une vive approbation à la suppression de la dernière surtaxe sur le sel. M. Gambetta a eu le dessus, à la majorité de 392 voix contre 146. On évalue à sept ou huit millions le dégrèvement consenti par la Chambre.

L'ensemble du budget des recettes a été voté à la fin de la séance, et la Chambre s'est ajournée au 22 décembre.

SÉNAT.

Les questions budgétaires sont à peu près les seules qui soient à l'ordre du jour.

La principale préoccupation du ministre des finances, c'est d'éviter la nécessité de faire voter des douzièmes provisoires.

L'heure presse. Le Sénat n'a pas encore commencé la discussion du budget. S'il y fait des modifications trop nombreuses ou trop importantes, la Chambre des députés appelée de nouveau à donner son avis sur les points en litige, pourra

repousser en tout ou en partie ces modifications.

Dans tous les cas, avant d'arriver à un accord on perdrait un temps précieux. On pourrait attendre le 31 décembre sans avoir amené cet accord indispensable pour que le budget puisse être mis à exécution, en temps utile.

Aussi tous les efforts du gouvernement tendent aujourd'hui à faire accepter par le Sénat le budget de 1877 à peu près tel qu'il a été voté par la Chambre.

Mais la commission financière du Sénat ne paraît pas encore décidée à se résigner, même à cette époque avancée de l'année, à ce rôle passif; et il n'est pas certain que le Sénat se bornera à enregistrer les votes financiers de la Chambre.

Il y a, dans tous les cas, une difficulté qui ne peut être tournée et qu'il faut aborder de front : c'est celle du crédit affecté au traitement des aumôniers militaires.

On songe à présenter une loi qui supprimerait l'aumônerie militaire. Ce procédé radical supprimerait, en effet, cette difficulté; mais le Sénat voterait-il cette loi ?

L'avis qui prévaudra, sans doute, c'est le vote d'un amendement qui rétablirait une partie du crédit supprimé par la Chambre, afin de maintenir le principe de la loi qui a créé l'aumônerie militaire.

On pense que la Chambre voterait séance tenante, comme cela s'est passé pour la loi des maires, les deux amendements qui lui seraient renvoyés par le Sénat, l'un pour le maintien du traitement des aumôniers militaires en titre, l'autre pour le rétablissement de l'indemnité d'entrée en campagne aux officiers généraux.

Au moyen de cette transaction, le droit du Sénat serait affirmé et le vote du budget serait immédiat. La situation intérieure serait dégagée de toutes les difficultés actuelles.

Réception à l'Élysée.

Jeudi dernier, la réception de l'Élysée a été très brillante. Parmi les invités, on remarquait MM. le duc de Nemours, duc de Chartres, prince Orloff, Jules Simon, duc Decazes, Waddington, Teisserenc de Bort, Bardoux, Gustave de Rothschild, Dompierre, d'Osmy, Louis Passy, général de Cissey et un grand nombre d'officiers généraux.

M. Jules Simon était surtout entouré.

La gauche de la Chambre des députés était représentée par MM. Picard, Bamberger, Liouville, et bon nombre d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Et le prince Napoléon, quand donc se présentera-t-il dans les salons du Maréchal ! Ce brave aurait-il peur d'y rencontrer le duc d'Aumale ?

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.

La question du vinage est revenue dans les discussions parlementaires, ainsi que nous l'avions prévu. Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu des débats de la Chambre des députés, dans la séance du 15 décembre :

M. le président. Sur les alcools et boissons il y a une disposition présentée en forme d'amendement par MM. des Rotours, Georges Brame, Léon Renard, et qui est ainsi conçue :

« Le droit sur les alcools employés au vinage est réduit à 20 fr. par hectolitre dans les conditions et sous les réserves du projet de loi déposé par le Gouvernement, à la date du 26 juillet 1875. »

M. des Rotours. Messieurs, rassurez-vous, si mon dossier est volumineux, c'est qu'il contient deux propositions ministérielles dont notre amendement n'est que la reproduction.

En effet, en 1872, sous le gouvernement de M. Thiers, l'honorable M. de Goulard a demandé la réduction à 20 fr. du droit sur les alcools employés au vinage des vins.

L'an dernier, M. le ministre des finances, qui siège actuellement sur ces bancs, a fait une proposition analogue.

M. le ministre des finances. Analogue.

M. des Rotours. Les préoccupations politiques qui trop souvent font obstacle à l'examen des questions d'affaires, ont empêché l'Assemblée nationale de discuter cette proposition.

Les alcools versés sur les vins n'acquiescent actuellement aucun droit... (Mouvements divers)... en raison du chiffre excessif du tarif auquel ils sont soumis. C'est un fait, messieurs, notoire que les 400,000 hectolitres d'alcool, utilisés annuellement pour le vinage proviennent exclusivement des bouilleurs de cru ou de la fraude.

Dans l'intérêt du Trésor, M. de Goulard en 1872, M. le ministre des finances actuel en 1875, ont demandé de diminuer les tarifs de manière à rendre la perception effective.

La commission du budget, saisie de cette proposition et de beaucoup d'autres, n'a pu l'examiner; elle n'a pas cru devoir entendre les auteurs de la proposition, non plus que les représentants des viticulteurs; ils lui auraient démontré qu'au lieu d'une diminution de recettes il s'agissait d'une augmentation de perception.

Au moment de monter à cette tribune, M. le ministre des finances, qui a, l'an dernier, déposé un projet dont notre amendement n'est que la reproduction, m'a exprimé le regret qu'au lieu de la présenter sous la forme d'un amendement, nous n'ayons pas présenté une proposition spéciale; il estimait que, sous cette forme, notre proposition aurait pu être l'objet d'un examen plus utile; que d'ailleurs, comme elle ne correspondait pas à une diminution des recettes du Tré-

sor, mais à une augmentation, il serait possible de la voter sans attendre la discussion du prochain budget.

En présence de ce désir manifesté par M. le ministre, et du signe d'assentiment qu'il vient de donner à mes paroles, je demande à la Chambre de vouloir bien ajourner son vote sur mon amendement.

Pour déférer au désir de M. le ministre, mes collègues et moi soumettrons à la Chambre une proposition spéciale. (Très-bien ! — Aux voix !)

M. le ministre des finances. Je veux simplement faire une réserve.

M. des Rotours a bien voulu me faire tenir ici à la tribune les paroles que je lui ai adressées dans les couloirs.

Il est parfaitement exact, qu'en 1875 j'ai déposé un projet de loi relatif au vinage à prix réduit; mais les conditions étaient alors absolument différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui.

M. le rapporteur et plusieurs autres membres. C'est vrai ! — Très bien !

M. le ministre. La loi sur les bouilleurs de cru qui existait alors a été abolie depuis; puis au moment où j'avais déposé ce projet de loi sur le vinage à prix réduit, nous avions eu une année d'exceptionnelle abondance. Aujourd'hui, nous n'avons ni la loi sur les bouilleurs de cru, ni l'abondance; la situation est donc bien différente. (C'est cela !)

Je ne refuse pas d'examiner la question, lorsque la proposition de loi sera déposée, mais je fais toutes mes réserves, parce que la situation est absolument différente de ce qu'elle était en 1875.

Dans cette question du vinage, très grave pour le Lot, il s'agit, on le sait, de permettre aux producteurs de vins défectueux et insuffisants, dans l'Hérault et les départements voisins d'améliorer et de transformer ces vins en leur adjoignant une certaine quantité d'alcool, de grains et de betterave, et cela en ne faisant payer qu'un droit minime de 20 fr. au lieu de 156 fr. 25 par hectolitre. On voit le préjudice énorme qui résulterait d'une pareille réforme, pour notre département du Lot dont les vins naturels servent précisément à cette amélioration et à cette transformation. On n'aurait plus le même besoin d'eux, et il ne leur resterait que leur couleur si menacée elle-même, il y a quelque temps, par les procédés relatifs à la coloration artificielle.

Un député du Nord, M. des Rotours, qui a pris encore la parole à Versailles, est un défenseur intrépide des producteurs d'alcool de son département, où l'on trouve de grandes distilleries de betterave et de grain. Il défend l'intérêt des ses électeurs et il a raison, de même que M. Pagès Dupont, au sein de l'Assemblée nationale, défendait les intérêts du Lot toutes les fois qu'il combattait les réclamations persistantes de M. des Rotours, en 1872, 1874 et 1875.

M. des Rotours a rappelé, notamment, la discussion du 1^{er} août 1872 sur le projet de loi de M. de Goulard, alors ministre des finances. Mais il s'est bien gardé de dire, que ce projet fut abandonné par M. de Goulard et repris et défendu à titre d'amendement au budget par M. de Choiseul et M. des Rotours lui-même. Le débat fut long entre eux et MM. Pagès Dupont et Raudot. Il se termina par un vote public qui donna à l'opinion de ces derniers 406 voix contre 109. C'est sur ce vote qu'on a essayé plusieurs fois et qu'on essaye encore de revenir.

Nous avons cherché vainement dans le compte-rendu du *Journal officiel* une seule ligne, un seul mot de l'un des représentants de l'arrondissement

de Cahors. Rien n'a été dit par eux, dans le débat de vendredi dernier, en notre faveur. Étaient-ils absents? Nous l'ignorons. Ce qui est positif, en revanche, c'est que M. des Rotours a pu se permettre d'assurer la Chambre qu'il parlait au nom des viticulteurs. Oui certainement les viticulteurs des départements du Bas-Midi qui ont des produits détestables et incapables de déplacement dans leur état naturel, seraient charmés de ne payer rien ou presque rien pour employer l'alcool à la réparation de leurs vins de façon à les rendre susceptibles de voyager. Mais le Lot, mais la Bourgogne, mais le Bordelais peuvent-ils tolérer qu'on vienne leur faire une concurrence ruineuse, à l'aide du budget de la France?

M. des Rotours a pu dire également cette énormité, que le Trésor, en touchant un droit de 20 fr. par hectolitre, recevrait une plus forte somme qu'en percevant un droit de fr. 156 25. Il est inexact, en effet, que l'alcool de grains et de betterave ne soit plus employé, à cause de la cherté du droit, dans les pays qui en ont besoin. Chaque jour, des quantités considérables de cette marchandise sont dirigées sur Montpellier, Cette, Béziers, etc.; mais il est évident que, si le droit était à peu près supprimé, la consommation en deviendrait infiniment plus grande et plus redoutable pour l'intérêt des populations qui récoltent des vins propres à entrer dans le commerce sans aucun mélange.

Il semble résulter des paroles de M. Léon Say, ministre des finances, citées plus haut, que ce ministre revient à des idées meilleures. En 1875, il s'était laissé gagner à l'opinion de M. des Rotours et des fabricants d'alcool, et M. des Rotours n'a pas manqué de l'en faire souvenir. A cet égard, nous n'apprenons rien de nouveau à nos lecteurs, en rappelant, à notre tour, que M. Pagès Dupont combattit pied à pied, dans un Mémoire adressé à la commission du budget, les concessions malheureuses de M. Léon Say, et que, au mois de décembre de l'année dernière, il s'opposa avec un plein succès, conjointement avec M. Faye, à la discussion d'un projet de loi que M. Léon Say s'était décidé à déposer, et qui nous nuisait considérablement, attendu qu'il autorisait le vinage au droit de 37 fr. 50 par hectolitre au lieu du droit de 156 fr. 25.

Nous espérons que la lumière se fera complètement dans l'esprit de M. Léon Say. Si son langage prouve qu'il hésite encore un peu, et s'il se borne à faire des réserves, il n'en fait pas moins reconnaître que ses tendances diffèrent de celles de l'an dernier.

Par décret en date du 12 décembre 1876, a été promu dans le corps de l'intendance militaire :

A un emploi d'intendant militaire (Choix). M. Rossignol (Marie-Joseph-Eugène) sous-intendant militaire de 1^{re} classe à Paris, en remplacement de M. Boges, passé dans la 2^e section (réserve).

M. Rossignol est un enfant du Lot; ses nombreux amis se réjouiront d'un avancement si bien mérité.

M. Delbreil, conservateur, a été élu dimanche, à Montauban, sénateur de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. de Limairac, décédé, par 149 voix contre 94, données à M. Rous, candidat républicain.

Au point de vue purement politique, M. Delbreil n'a aucune opinion tranchée; mais au point de vue religieux

il est profondément catholique. Son élection est une protestation nouvelle contre la détestable protestation de la Chambre des députés, dans la discussion du budget des cultes. Nous souhaitons vivement que cette leçon soit comprise.

LYCÉE DE CAHORS.

Compositions du 4 au 9 décembre.

- Mathématiques élémentaires.**
Instruct. relig. — 1 Desbans; 2 Souques.
Math. — 1 Moles; 2 Couture.
Mathématiques préparatoires.
Instr. relig. — 1 de Bellefond; 2 Castagné.
Philosophie.
id. — 4 Cabaret; 2 Bugat.
Rhétorique.
id. — 1 Castagné; 2 Nouvelles.
Seconde.
id. — 1 Bert; 2 Valat.
Troisième.
Narrat. franç. — 1 Parvieux; 2 Delpech.
Quatrième.
Math. — 1 Maratuech; 2 Laur.
Sixième.
Ecriture. — 1 Mercé; 2 Duc.
Septième.
id. — 1 Pouzet; 2 Bénéch.
Huitième.
id. — 1 Crayssac; 2 Simonis.
Enseignement spécial. Année préparatoire.
id. — 1 Monru; 2 Ferrari.
Première année.
id. — 1 Mouliérat; 2 Valat.
Narration — 1 Bousquet; 2 Mément.
Deuxième année.
Ecriture. — 1 Lacroix; 2 Galtié.
Classe primaire. — Première division.
Orthographe. — 1 Combes; 2 Dénons.
Deuxième division.
id. — 1 Pouzet; 2 Crudy.
Troisième division.
id. — 1 Ségol; 2 Séval.
Quatrième division.
Lecture. — 1 Palame; 2 Amadiou.
Le censeur des Études,
T. DURAND.

On écrit de Rodez, le 10 décembre, au *Messenger du Midi* :

« Les loups paraissent être fort nombreux cette année-ci dans notre région. Dernièrement, ils ont attaqué le troupeau de M. Faulquier, à Laplagne, canton de Bozails, et, malgré les efforts des bergers et des chiens, ils ont tué cinq brébis. Ces jours-ci on de ces carnassiers aurait été tué du côté de Lainas; avant-hier, un autre a été tué à quelques kilomètres de Rodez, près de Luc, par un chasseur. »

CHRONIQUE RELIGIEUSE

On lit dans la *Gazette du Languedoc* : « A l'occasion de ses noces d'or, Mgr l'évêque de Saint-Flour a nommé M. l'abbé Barthe, prédicateur de la fête et de l'Avent dans sa cathédrale. »

On lit dans le même journal :

« Dans les derniers jours de la semaine avant-dernière, a eu lieu, dans l'église de Saint-Aubin, la bénédiction d'une élégante chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. »

M. l'abbé de Pons, vicaire général, a présidé la cérémonie.

« Les peintures de ce nouveau sanctuaire révèlent en M. Cujas, enfant de la paroisse, la main d'un véritable artiste, qui a su représenter sur les murs, les rochers et la grotte de Massabielle, de manière à produire une complète illusion. »

« Une statue magnifique de Notre-Dame de Lourdes a été placée sur l'autel. »

Dimanche dernier, à la suite de la conférence prêchée à la Métropole par un des MM. Limand, la quête sera faite en faveur des cercles catholiques ouvriers.

Pendant la quête, des chants seront exécutés par les ouvriers des cercles.

On annonce que le secrétariat de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers,

était ouvrier chez Baudia. Il rencontra son fils emmené par les gendarmes et s'écria avec un accent d'honnêteté indignée :

« S'il est coupable, faites-le disparaître ! »

L'arrêt porte que l'exécution aura lieu à Agen.

Le 46^e tirage des obligations de l'emprunt municipal de 1865 a eu lieu le vendredi 15 décembre, à dix heures précises du matin, en séance publique, au palais de l'Industrie, conformément aux annonces affichées dans la ville de Paris et à l'avis inséré au *Journal officiel*. A ce tirage, il a été extrait de la roue 826 numéros, dont les 21 premiers ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après : 1^{er}, 389,938 : 150,000 fr.; 2^e, 555,254 : 50,000 fr.; 3^e, 3,741 : 10,000 fr.; 4^e, 35,525, 15,000 fr.; 5^e, 234,281 : 10,000 fr.; 6^e, 43,933 : 10,000 fr.; 7^e, 490,758 : 5,000 fr.; 8^e, 155,026 : 5,000 francs; 9^e, 17,029; 10^e, 255,876; 11^e, 80,440, chacun 5,000 fr.

12^e, 559,527; 13^e, 505,247; 14^e, 135,055; 15^e, 386,471; 16^e, 346,249; 17^e, 90,152; 18^e, 18,620; 19^e, 281,971; 20^e, 202,499; 21^e, 275,296, chacun 2,000 fr.

L'analyse spectrale de l'étoile nouvelle du cygne a été faite par MM. Cornu et Cazin, indépendamment l'un de l'autre. Ces deux observateurs ont trouvé des raies brillantes isolées, qui caractérisent les flammes de vapeurs enflammées ou de gaz incandescent.

S'il en était ainsi, on pourrait admettre que l'étoile est produite par un immense incendia lointain situé à une distance de quarante ou cinquante mille fois plus grande que celle du soleil. Quelle cause pourrait produire un si gigantesque effet? Ne suffirait-il pas de la rencontre d'une comète comme celle de Donati avec une planète de la taille de Jupiter, qui circulait autour d'un des soleils lointains composant la constellation du cygne? Comme la lumière qui en provient met sept années à nous parvenir, quel, quelle fosse 70,000 lieues par seconde, cet événement céleste serait contemporain de la guerre du Mexique et antérieur à la guerre franco-allemande de plusieurs années.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

On lit dans la *Gazette du Languedoc* : « A l'occasion de ses noces d'or, Mgr l'évêque de Saint-Flour a nommé M. l'abbé Barthe, prédicateur de la fête et de l'Avent dans sa cathédrale. »

On lit dans le même journal :

« Dans les derniers jours de la semaine avant-dernière, a eu lieu, dans l'église de Saint-Aubin, la bénédiction d'une élégante chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. »

M. l'abbé de Pons, vicaire général, a présidé la cérémonie.

« Les peintures de ce nouveau sanctuaire révèlent en M. Cujas, enfant de la paroisse, la main d'un véritable artiste, qui a su représenter sur les murs, les rochers et la grotte de Massabielle, de manière à produire une complète illusion. »

« Une statue magnifique de Notre-Dame de Lourdes a été placée sur l'autel. »

Dimanche dernier, à la suite de la conférence prêchée à la Métropole par un des MM. Limand, la quête sera faite en faveur des cercles catholiques ouvriers.

Pendant la quête, des chants seront exécutés par les ouvriers des cercles.

On annonce que le secrétariat de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers,

ayant à sa tête M. le comte de Mun, tiendra une assemblée générale à Toulouse, du 25 au 28 janvier.

Librairie HETZEL, et C^o, 18, rue Jacob, Paris.

Qu'étaient les livres d'enfants autrefois? Peu nombreux, édités avec une négligence qui, chose plus grave, se retrouvait à un égal degré dans les sujets de ces livres, dans la banalité de leur composition; les livres écrits pour les enfants ne leur offraient ni amusement ni instruction. Cette littérature, qui pouvait être à la fois si utile et si charmante, n'existait pour ainsi dire pas chez nous. M. Hetzel l'a créée à coups de chefs-d'œuvre. Dans cette collection, aujourd'hui si considérable, il n'y a pas un livre médiocre. On peut y puiser au hasard avec la certitude d'acquiescer un livre excellent. Le succès de l'entreprise est éclatant. Des imitateurs ont surgi, mais la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* d'Hetzel est restée à la tête du mouvement que son fondateur a imprimé à la littérature enfantine, et maintenant plus qu'autrefois, plus que jamais, le livre est resté l'étréme par excellence pour les enfants. Les volumes composant cette bibliothèque ont, du reste, le don rare d'intéresser passionnément les enfants, même les tout petits, les adolescents, et près d'eux, leurs parents. Les récits de voyages, d'histoires, d'aventures, composés par des écrivains éminents, parlent au cœur et à l'intelligence de tous les membres de la famille. Je connais des pères qui attendent l'arrivée du *Magasin d'éducation et de récréation* avec une impatience presque égale à celle de leurs enfants, et je connais aussi un petit garçon qui supplait ses parents d'envoyer une dépêche télégraphique à M. Hetzel : son journal était de deux heures en retard.

Le *Magasin d'éducation et de récréation* est le laboratoire dans lequel on prépare la plus grande partie des volumes qui composent cette bibliothèque. Ceux qui n'ont pas reçu le *Magasin d'éducation et de récréation* depuis son origine peuvent, s'ils ne veulent pas acquiescer la collection entière, choisir une partie des volumes qui en sont issus. Les nommer tous est chose impossible, les recommander tous est simplement faire œuvre de justice et de conscience. Il m'est pourtant impossible de passer sous silence parmi les nouveaux volumes, *Michel Strogoff*, de Jules Verne, ce récit dramatique, étonnant, qui a autant de lecteurs passionnés chez les personnes graves que chez les enfants; *le Petit Roi*, de S. Blandy, bon à méditer par tous les petits; *les trois* que l'on compte dans chaque famille, je veux dire par les enfants trop et mal aimés, et surtout par leur père et leur mère; la *Géographie illustrée*, de Jules Verne et Théophile Lavallée, *ce qui était l'Alsace, ce qui était la Lorraine, ce qu'elles sont*; les *Jeunes voyageurs*, de Mayné-Reid; *le Jardin d'acclimatation*; *le Tour du monde d'un naturaliste*, de Grimard, auteur de *la Plante*.

Le *Livre d'un Père*, est, si je ne me trompe, le seul volume de poésie qui ait été écrit pour les enfants. Ils auront par ce livre la révélation du beau en même temps que du bon. Tout ce qui élève l'âme, le dévouement, la générosité, le courage, emprunte à la concision du vers une force plus grande, et la ruine vient en aide à la mémoire pour graver plus profondément dans le cœur l'exemple, le conseil, la leçon attendrie et ferme.

Et si, je pouvais avoir une préférence parmi tant de beaux et bons livres, si je ne craignais de désobliger M. Hetzel en lui avouant cette préférence, laquelle se produit au détriment de ses autres collaborateurs, je dirais que rien ne me paraît plus agréable à lire que les *Histoires de mon parrain*, par P. J. Stahl. Ces histoires, contées avec tant de finesse, de gaieté, d'onction, avec tant de grâce et de sensibilité spirituelle, avec un si heureux mélange des qualités diverses qui, séparées, suffiraient déjà à faire un bon écrivain, et, réunies, font un écrivain de premier ordre, ces *Histoires de mon parrain* composent un volume qui est le plus agréable compagnon de soirée que l'on puisse rêver. Je le souhaite à tous ceux qui apprécient les qualités maîtresses de l'esprit français. Et l'*Odyssée de Pataud*, avec les dessins de Cham!

Et les *Travaux d'Alsa! Cerf-Agile*, histoire d'un petit sauvage! *Le Pommier de Robert! Le Roi Dagobert!*... Ces trois derniers volumes sont des bijoux, avec leurs images en couleurs, pour le premier âge.

Mais je succombe à la tâche. Je ne puis tout citer, et si j'étais forcé de choisir, je... je prendrais tout. Ce serait l'unique moyen de ne point me préparer de regrets.

Emmeline RAYMOND,
Directrice de la *Mode illustrée*.

FAITS DIVERS

LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX.

En confirmation de ce que nous annoncions hier, on lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« On vient de faire une découverte qui peut être de la plus grande importance pour l'instruction de l'affaire de la femme coupée en morceaux. Il a été procédé dans le courant de la nuit dernière, à la vidange de la fosse d'aisances de la maison de la rue des Trois-Frères, 51, où vivaient en dernier lieu l'inculpé Billoir et sa maîtresse, la femme Le Manach. On a trouvé, au cours de l'opération, deux débris paraissant être des viscères humains : l'un semble être l'estomac, l'autre plus ferme et de couleur noirâtre, à l'aspect de la rate ou du foie. Enfin, on a découvert un paquet assez volumineux paraissant être une chevelure. Ce dernier objet, lavé avec soin, a conservé la couleur noire des cheveux. »

» Ces différents objets ont été placés chacun dans un bocal et mis sous les scellés par M. le commissaire de police Foucqueteau, qui les a envoyés à la Morgue, pour être soumis à l'examen des hommes de l'art. »

Voici comment les choses se sont passées :

Jeudi, vers onze heures du soir, M. Foucqueteau et M. Jacob se sont rendus au numéro 51 de la rue des Trois-Frères, accompagnés d'un certain nombre d'agents et d'une escouade d'ouvriers. Le procédé ordinaire — celui des pompes — a d'abord été employé ; ensuite, c'est sceau par sceau qu'on a vidé la fosse. A mesure qu'on retirait un sceau, le contenu en était examiné.

A minuit et demi, on a trouvé dans l'un de ces baquets un paquet de cheveux. Un premier lavage au poste de la place Dancourt ne laissa aucun doute sur la nature de la découverte.

Quelques instants après, un autre travailleur découvrit des morceaux d'estomac attachant à l'œsophage.

Les matières grasses qui entouraient l'estomac, la grosse tubérosité à la droite en haut de l'estomac, et la petite tubérosité placée à l'extrémité de gauche, ont été trouvées attachées avec le lobe droit du foie et le lobe gauche.

Toute la grande courbure estomacale avait été déchirée par l'instrument tranchant qui avait fendu le ventre de bas en haut, et pendait de chaque côté de l'estomac arraché vers le milieu de

l'œsophage.

Le gros intestin, le colon transverse, l'intestin grêle, le colon ascendant et le cœcum n'ont pas été retrouvés.

On suppose que l'assassin les aurait emportés avec le cadavre à Saint-Ouen ou jetés dans les égouts de quelques rues avoisinantes.

Il pourrait se faire aussi que la fermentation du milieu dans lequel ils ont été plongés les aura vite complètement putréfiés et fait disparaître.

Ces restes ont été mis dans trois bocaux différents. Ils ont ensuite été envoyés à la Morgue, où ils seront examinés aujourd'hui.

Ce fait important ne va pas tarder à amener la solution que l'on poursuivait vainement depuis plus d'un mois.

Bien que toutes les recherches faites jusqu'ici pour retrouver la femme Le Manach fussent restées sans résultat, et bien que la disparition de cette femme fit peser sur Billoir une terrible charge, l'instruction, à défaut de preuves suffisantes, menaçait de durer longtemps.

La découverte qui vient d'être faite ne permet plus de douter que le crime n'ait été commis dans la maison de la rue des Trois-Frères. Ainsi tombent les allégations de Billoir, qui prétendait que la femme Le Manach était sortie de chez lui le 7 novembre, dans la matinée, et qu'il ne savait ce qu'elle était devenue.

Il est à croire que Billoir, qui a opposé jusqu'ici les dénégations les plus absolues aux questions qui lui étaient faites, ne persistera pas dans son système.

On doit l'interroger aujourd'hui même, après que le docteur Bergeron aura examiné les restes trouvés dans la fosse de la rue des Trois-Frères.

Incendie du théâtre Brooklyn.

Le télégraphe nous apporte de navrants détails sur cette catastrophe, qui a produit dans tous les Etats-Unis un sentiment d'horreur et de consternation.

C'est vers onze heures du soir que l'incendie s'est déclaré, on ne sait trop comment. Au premier signal d'alarme, tous les spectateurs, pris de panique, se précipitèrent, au milieu d'une confusion indescriptible, vers toutes les issues praticables.

Les personnes qui se trouvaient au parterre et sur la scène ont échappé au désastre pour la plupart, mais les malheureux placés aux galeries supérieures ont été brûlés.

Le théâtre étant de construction sage. C'est Foulques, le baron de Narbonne qui meurt.

» Sa barbe blanche descend au-dessous de sa ceinture, et suivant le mouvement de sa respiration, ondule mollement, s'élève ou s'abaisse comme l'écumée de la mer. Au milieu des chastes pensées de la mort, plus vive encore à cette heure solennelle, brille dans l'âme serene du vieillard une image rebelle que tant d'années n'ont pu faire évanouir.

» Telle qu'il la vit à cette heure suprême, il la revoit à ses côtés, sa noire chevelure flottant sur ses épaules, en pleurs, pâle et pourtant toujours belle, l'infidèle épouse ! O saint vieillard ! Tu meurs et tu ne peux retenir une dernière larme. Pourquoi donc ?... Ah ! Je te comprends : Celle que tu as tant aimée, tu ne pourras pas la revoir parmi les élus du seigneur.

CHAPITRE VII.

Ce chant fut accueilli avec un enthousiasme impossible à décrire. Le Vicair se leva de son siège embrassa le troubadour, et lui dit, après l'avoir comblé d'éloges :

— Votre courtoisie vous a privé de votre monture, mais il serait trop honteux pour moi de vous laisser partir ainsi de mes domaines. Acceptez un palefroi et

légère, les flammes gagnèrent rapidement tous les étages, et, en une demi-heure, toute la salle fut envahie par le fléau.

Les galeries et la toiture du théâtre ne tardèrent pas à s'effondrer, entraînant dans leur chute des centaines de spectateurs qui n'avaient pu fuir à temps.

On imaginerait difficilement une scène plus horrible que celle qui se passa alors. Tous ces malheureux précipités pêle-mêle au milieu des flammes, écrasés ensuite sous des morceaux de débris embrasés, ont été littéralement consumés.

D'après un télégramme publié par le *Times*, on aurait retiré, dès le lendemain matin, 130 cadavres, tellement défigurés qu'ils n'ont pas pu être reconnus. Quand les travaux de déblayage seront terminés, on en retirera beaucoup d'autres sans doute.

Parmi les acteurs, deux seulement ont péri. Toute la ville de Brooklyn est en deuil. Les affaires sont suspendues et les tribunaux ont fermé leurs portes. Une foule énorme stationne aux abords du théâtre incendié, ou à chaque heure du jour on découvre quelques nouvelles victimes.

D'après une dépêche adressée au *Daily News*, les galeries supérieures contenaient 425 personnes qui, en se précipitant par un étroit escalier, ont brisé la rampe et sont tombées en masse dans les caves du bâtiment, où elles ont dû périr presque toutes étouffées et brûlées.

Voici quelques autres détails, sur l'incendie du théâtre de Brooklyn, d'après une dépêche du *Daily News* :

L'enquête officielle du coroner a commencé et durera plusieurs jours. 292 cadavres ont été trouvés.

» Une enquête sur les causes de l'incendie va être faite, et il est possible que cette enquête donne lieu à des poursuites.

» Le spectacle aux deux Morgues était navrant. Des milliers de personnes faisaient la queue devant les pertes, impatientes de s'assurer si leurs parents ou amis avaient péri. Les bâtiments étaient remplis d'hommes, de femmes et d'enfants jetant des regards avides sur des morceaux de cadavres, dans l'espoir de reconnaître quelqu'un des leurs.

» Beaucoup de cadavres ne peuvent être reconnus et plusieurs personnes se disputent le même.

» Entre autres détails horribles, une famille entière a disparu, laissant la maison vide ; un père de famille a

un bidet, et il ordonna à un écuyer d'aller au plus tôt chercher les deux chevaux en y ajoutant un riche habit et une forte somme d'argent.

Le cardinal ôta de son doigt un anneau dor orné d'une grosse émeraude et le mit lui-même au doigt d'Arnaud Vidal. Luchino, pour ne pas rester en arrière des autres, lui donna un poignard à manche doré et de même tous les chevaliers présents sur l'estrade tinrent à honneur de lui faire un cadeau. Les dames et les demoiselles mêmes, enhardies par l'admiration s'empresèrent autour de lui, et chacune voulut lui laisser un souvenir, accompagnant ce don de paroles bien propres à en centupler la valeur.

Le lecteur trouvera peut-être cet enthousiasme bien exagéré pour une poésie qu'il aura trouvée bien médiocre, mais qu'il considère la différence qu'il y a entre la lecture d'un livre qu'on examine et qu'on apprécie de sang-froid dans son cabinet, vers par vers, syllabe par syllabe, et l'audition d'une improvisation sortant des lèvres d'un beau et vaillant jeune homme, dont le visage reflète tous les sentiments, et dont la voix harmonieuse, mariée aux accords du luth, tantôt tendre et caressante, tantôt forte et vibrante fait encore valoir la poésie ; mélodie qui produit d'autant plus d'effet qu'elle naît elle-

péri, laissant sans secours huit personnes ; une nourrice qui, avait reçu la permission d'emmener avec elle au théâtre deux enfants, a été retrouvée avec les deux petits cadavres étroitement serrés dans ses bras ; les trois corps étaient carbonisés. »

DERNIÈRES NOUVELLES

M. le garde des sceaux vient de donner une satisfaction à la conscience publique. Un décret inséré au *Journal officiel*, porte la destitution de l'avocat général près la cour de Besançon, qui dans un procès en diffamation intenté par un membre des commissions mixtes, avait conclu à la légitimité de ces commissions et de leurs actes. On sait que, sur ordre de M. le garde des sceaux, l'arrêt rendu conformément aux conclusions du ministère public, a été déferé à la cour de cassation.

M. Bailleul, avant de se lancer dans une justification odieuse, avait adressé il y a deux ans environ, une allocution très élogieuse à M. le duc d'Aumale. La *France* fait remarquer qu'il aurait mieux fait de rester fidèle à ce souvenir.

Versailles, 18 décembre.

L'horizon politique, qui s'était notablement éclairci après la constitution du nouveau cabinet, s'est de nouveau rembruni depuis 1870 ; on craint sérieusement de voir éclater un conflit à propos du budget, si le Sénat, comme cela paraît probable, persiste à vouloir rétablir, dans la loi des finances, les crédits supprimés par la Chambre des députés.

L'Union républicaine, dans sa réunion d'hier soir, s'est, en effet, montrée bien décidée à ne pas céder un pouce de ce qu'elle considère comme son droit, et à repousser ce qu'elle appelle les prétentions du Sénat en matière budgétaire.

L'Union républicaine doit se réunir de nouveau jeudi et on a tout lieu de croire que dans cette séance elle prendra d'importantes résolutions. Tout dépendra du reste de l'attitude que prendra d'ici là le Sénat.

La République française s'exprime, à ce sujet, en termes très nets : Si le Sénat rétablit les crédits supprimés par la Chambre, celle-ci maintiendra sa décision primitive, et les crédits n'existeront pas plus qu'aujourd'hui !

Les nouvelles relatives aux affaires d'Orient sont toujours confuses et même contradictoires ; tandis que, d'un

même avec les vers sous les doigts du poète inspiré ; et cela au milieu d'une nombreuse et enthousiaste assemblée de jeunes gens et de jeunes filles, dont les impressions sont encore ravivées par les impressions de ceux qui les entourent et cause et effet tout ensemble, se mêlent et s'accroissent comme ces petites flammes qui, réunies, forment un immense brasier.

Après le départ du troubadour, Azone donna le signal du tournoi. L'arène était évacuée par la populace qui pendant les autres jeux entrerait et sortait à sa guise. Quand toutes les barrières furent placées autour de la lice, un héraut à cheval en fit le tour en criant quatre fois aux quatre points cardinaux : Voici les ordres du magnifique seigneur Azone, vicair du sérénissime seigneur Ludovic, empereur des Romains ! que personne, tant que durera le tournoi, ne soit assez hardi pour entrer dans la lice, à l'effet d'aider ou empêcher quelqu'un des combattants par actions, paroles, ou signes, sous peine de perdre le cheval et l'armure, si le coupable est chevalier ou écuyer, l'oreille, s'il est artisan ou vilain, le poing, s'il est cerf, la vie, s'il est noté d'infamie !

Aussitôt, six juges du tournoi, vêtus de longues robes de soie, se rendirent à une loge voisine de celle du Vicair, devant

côté, on affirme que les travaux préliminaires de la conférence se poursuivent dans un sens tout pacifique, la *Correspondance de Vienne* se montre beaucoup plus sombre et on parle de nouvelles mobilisations en Russie.

Je dois constater cependant qu'une correspondance adressée de St-Petersbourg à l'Agence Havas constate que dans cette ville on croit à la paix.

Bourse de Paris

Cours du 19 décembre

Rente 3 p. %	71.10
4 1/2 p. %	101.50
5 p. %	105.20

VALEURS DIVERSES	CLOTURE du 18 déc.	CLOTURE précédente
Banque de France	3.730	3.740
Crédit foncier	645	652 50
Orléans-Actions	1.010	1.035
Orléans-Obligations	334	333 75
Suez	662 50	667 50
Italian 5 %	70 60	70 75

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 25 (16 décembre).

L'Europe méridionale, d'après M. Étienne Reclue. — L'imprimerie à Venise au xv^e et xvii^e siècles, par M. Charles Yriate (avec reproduction de nombreuses gravures du temps). — Détermination des minéraux dans les roches microscopiques, par M. Fouqué. — Le régime des chemins de fer, par M. Emile Aglave. — Les étreintes scientifiques. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 25 (16 décembre).

La monnaie, d'après M. Stanley Jevons. — Bimétallistes et monométallistes, par M. Anatole Dunoyer. — La conception des héros de l'antiquité grecque, par M. P. Decharme. — Le mouvement littéraire à l'étranger. — Bulletin géographique. — Les Forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre, par MM. J. Bertin et G. Vallée. — Le parti libéral sous la Restauration, par M. Thureau-Dangin. — Notes et impressions, par X^{***}. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements : Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements : Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

laquelle on arbora un étendard bordé d'argent et d'écarlate.

Dans l'immense multitude, on n'entendait plus un souffle. Tous s'accoudaient aux parapets des tourelles des loges et des estrades ; les barrières qui entouraient le champ clos avaient peine à contenir la foule et tous les yeux étaient tournés vers les extrémités de la lice où se trouvaient deux vastes et riches tentes, rouges à droite du Vicair, blanches à sa gauche.

La trompette sonne. Des deux pavillons blancs sortent douze chevaliers en sur-tout blanc, avec des plumes blanches au cimier, et autant d'écuyers en livrée. Des pavillons opposés sortent également douze chevaliers et douze écuyers, ceux-là en sur-tout et panache rouges, ceux-ci en livrée jaune.

L'escadron des blancs avait pour chef Ottorino ; à la tête des rouges était un jeune Milanais nommé Sacramoro. Les deux partis devaient lutter à armes courtoises, c'est-à-dire avec des armes émoussées. Ils s'avancèrent l'un vers l'autre, et s'arrêtèrent en face du Vicair que tous les chevaliers saluèrent en abaissant leur lance.

A suivre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
19 décembre 1876 (73).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS
Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XVII
(Suite.)

» A l'extrémité de l'Espagne, sur la cime d'un mont escarpé que vient battre la mer, en face de la verte Provence est un cloître que Bruno fonda. Là, quelques rares élus vivent d'herbes et de racines, la tête cachée par un capuchon, ceints d'un rude cilice qu'ils ne quittent jamais.

» Sous les arceaux élevés du cloître, la cloche tinte, et muets, l'un contre l'autre, en proie à une profonde douleur, les moines entourent une fosse. Quel est ce vieillard qui git à terre, les bras en croix sur la poitrine ? La lueur tremblante et incertaine d'une torche éclaire son vi-

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

NOTRE-DAME-DE-PARIS

Roman de VICTOR HUGO

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

80 livraisons à 10 centimes, 16 séries à 50 centimes.

En vente à Cahors, chez M. Girma, libraire.

Cinq-Mars peut, à juste titre, être placé au premier rang des chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine. Vingt-cinq éditions en ont hautement consacré le succès.

TROISIÈME ANNÉE.

LA VIE DOMESTIQUE

revue de toute la famille

Dirigée par M. Henry Bellaire

Bureaux 71, rue des Saints-Pères, Paris

La Vie Domestique est la publication de

famille la plus complète de notre époque elle paraît tous les quinze jours en une belle livraison avec gravures, traitant de Littérature, Hygiène, Modes avec patrons Romains, Amusements en famille, Jeux d'esprit, Problèmes d'échecs, de Dames, de Cartes, de Dominos, Rébus, Charades, Enigmes, Logoglyphes, etc.

Un an: pour la France et l'Algérie, 10 fr. Étranger, 11 fr. 50. Nombreuses primes.

QUATRIÈME ANNÉE.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

ILLUSTRÉ

Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence

Directeur scientifique: le D^r S.-E. Maurin

Président de la Société protectrice de l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur: Henry Bellaire

Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements: un an, 7 fr. Étranger, 8 fr. 50

Cette excellente publication est indispensable à toutes les mères de famille qui veulent bien élever et instruire leurs enfants, et avoir de bons conseils sur les modes et la toilette de leur petite famille.

Prime gratuite du Journal des Jeunes Mères: La Gazette des Enfants, journal littéraire, amusant et instructif.

Bureaux: 71, rue des Saints-Pères, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, acides, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

N° 9,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270: M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans.

nesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Bencke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit:

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complétement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 1 1/2 kil., 10 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénech-Bigourdant, épiciers.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro

Informations financières.

Causerie financière. Bilans.

Revue de la Bourse. Recettes.

des Chemins de fer. Chronique.

des valeurs. Correspondances.

AN d'Assemblées d'Actionnaires.

naires. Coupons échus. Listes des tirages.

Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

Paris. — 43, rue Vivienne, 43. — Paris

Envoyer mandat ou timbres postes.

Pour avoir les listes de tous les titres d'actions, d'obligations, valeurs à lots, françaises et étrangères, et être bien renseigné sur toutes les valeurs, s'abonner au Moniteur financier, 16, rue Grange-Battelière, Paris.

Abon^s départem^s: 3 fr. par an.

Ce Journal Paraît tous les Dimanches.

Chaque abonné reçoit à TITRE DE

PRIME le Moniteur financier de

Bruxelles, contenant les listes de

tirage de toutes les valeurs étrangères.

TAMAR INDIEN

GRILLON

Fruit laxatif rafraichissant contre

CONSTIPATION, Émorrhoides, Migraines.

Ph^{ie} 25, r. Grammont, Paris. — B^{te} 2,50. Poste 2,75

Dépôt dans toutes les pharmacies.

ACHÉTEZ vos MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon.

Chez A. ROBERT, Fab^{ic}

Économie réelle. — Garanties sérieuses.

Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^s gratuits et fr^{co}

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc, S'adresser au bureau du Journal.

Se vend chez L'ARRIVE, mercier à Cahors,

Brillant du Japon, sans acides, pour harnais, coirs, chaussures. — Brillant Florentin de toutes couleurs, pour parquets, meubles et carreaux. — Emploi économique et expéditif. 2 fr. 25 le litre avec l'instruction.

MACHINES A COUDRE

FRANÇAISES ET AMÉRICAINES DE TOUTS SYSTÈMES.

Machines de Famille, de Salon et d'Atelier, pour Couturières et Lingères. Machines spéciales pour Tailleurs, Cordonniers, Selliers et équipements militaires. GARANTIES SUR FACTURE ET DONNÉES A L'ESSAI.

depuis 50 jusqu'à 375 fr.

Leçons gratuites. — Echange et location de Machines. — Pièces de rechange et réparations. — Aiguilles et Fournitures de 1^{re} qualité. — Coupe-Boutonniers, breveté s. g. d. g., Prix: 2 fr

Escompte 10 0/0 au comptant — Grandes facilités pour le paiement.

GUERRES

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET DU PREMIER EMPIRE

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS MILITAIRES ET CIVILS

ET D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES DE CETTE ÉPOQUE MÉMORABLE

DE NOTRE HISTOIRE

13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre

AVEC UN MAGNIFIQUE ATLAS

Contenant 72 planches in-folio gravées sur cuivre, représentant les principales batailles et les monuments élevés à la gloire de nos armées, d'après les tableaux et les bas-reliefs célèbres de Horace Vernet, Carl Vernet, Gros, Girodet, Gérard, David, Lesueur, Bergeret, Gaulle, Chinard, Dejoux, etc., etc. Prix: 100 fr.

Payables cinq francs par mois.

GRAND DICTIONNAIRE LAROUSSE

Le dernier volume de cette œuvre immense vient de paraître. L'ouvrage complet formant 45 gros volumes, livrés de suite. Prix: 600 fr.

Payables vingt francs par mois.

LIBRAIRIE ABEL PILON

33, rue de Fleurus, à Paris

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

CINQ FRANCS PAR MOIS JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION.

Pour un achat au-dessus de cent francs le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois pour un achat de cent francs et au-dessus.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans pour cela que les prix des éditeurs soient augmentés. (Voir notre Catalogue.)

TOUTE DEMANDE NE PEUT ÊTRE INFÉRIEURE À VINGT FRANCS.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Opéras-comiques et Opérettes, Morceaux détachés d'Opéras, Musique vocale, Musique d'ensemble, Musique pour tous les instruments, Musique religieuse, Musique militaire, etc.

Nos Catalogues sont marqués aux prix nets à vendre, c'est-à-dire qu'une diminution des deux tiers se trouve faite: un morceau de 6 fr. est marqué 2 fr., etc. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains: Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi; doigtée par Moscheles, soit 11 vol. grand format. Prix: 80 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers, et le Catalogue spécial de Musique.

MALADIES de la VESSIE. Guéries par le SIROP de BLAYN aux Bourgeois de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 2^e et 4^e. CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéries par les SIROP et PÂTE de BLAYN aux Bourgeois de Sapin et au Baume de Tolu. 1^{er} 50 la Boîte. BLAYN, ph^{ie}, 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes ph^{ies} de France et de l'étranger.

Atelier de Reliure CARTONNAGES, BOITES EN TOUTS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Poix

50 LIVRAISONS A 10 centimes CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES 10 SÉRIES A 50 centimes CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE CINQ-MARS OU Une conjuration sous Louis XIII PAR ALFRED DE VIGNY DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE CALMANN LÉVY, éditeur, rue Auber, 3, boulev. des Italiens, 13, à la LIBRAIRIE N° 1

BAYLES, J^{ne} RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS, A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée, par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blanches, colorées, fémés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lunettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gilets, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuvés, groupes et paysages etc., etc. Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue. ORFÈVRES ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOPHE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE Recueil Littéraire et Illustré paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique. ABONNEMENTS: Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées. Trente-quatre volumes sont en vente Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES VIN DI-DIGESTIF DE CHASSAING LA PEPSINE ET LA DIASTASE Agents naturels et indispensables de la DIGESTION 12 ans de succès contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PÉRIE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS. PARIS, 6, Avenue Victoria, 6

PAPIER WINSI Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons. PERLES W. GUYON Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

Maladies de Poitrine Prompt soulagement et guérison, Rhumes négligés, bronchites, gripes, toux d'irritation, par le sirop Coméra, dépôt à Cahors, pharmacie centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et dans toutes les pharmacies.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES M^{me} LINON FLEURISTE Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; Galons et Argent d'autel brodé or.